

PARTENARIAT STRATÉGIQUE

ENTRE LE ROYAUME DE NORVÈGE ET LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Royaume de Norvège (la « Norvège ») et la République française (la « France »), ci-après dénommés ensemble les « Signataires », sont des alliés proches et des partenaires de confiance. Ils sont liés par une amitié de longue date et partagent un fort engagement en faveur de la liberté, de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'état de droit.

La Norvège et la France sont attachées aux principes de la **Charte des Nations Unies** et rappellent que l'intégrité territoriale de tous les États est une condition *sine qua non* à la paix à l'échelle internationale. Les deux Signataires sont déterminés à préserver la sécurité de l'Atlantique Nord par le biais de l'**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord** (OTAN) et soulignent l'importance de l'**intégration européenne** pour un continent européen sûr, prospère et en paix. Ils réaffirment leur volonté de mettre en œuvre l'**Accord de Paris** et d'atteindre les **objectifs de développement durable**.

La Norvège et la France rappellent que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a mené à une grave détérioration de la situation sécuritaire en Europe, que l'ordre international fondé sur des règles de droit est sous pression, que la rivalité systémique à l'échelle internationale est en hausse et que les changements climatiques accélèrent rapidement. Dans ce contexte, les deux Signataires souhaitent renforcer leur coopération en établissant un **Partenariat stratégique**. Au moyen de ce Partenariat stratégique, la Norvège et la France déclarent leur intention de promouvoir **une Europe sécurisée, résiliente et compétitive** ainsi qu'**une planète durable** pour les générations futures.

I. SÉCURITÉ ET DÉFENSE

La Norvège et la France notent que les menaces actuelles à la sécurité de l'Europe sont sérieuses et complexes, allant de l'agression militaire et de l'expansionnisme territorial aux cyberattaques, à la guerre hybride et à l'ingérence étrangère.

Les deux Signataires sont convaincus que défendre **l'Ukraine** contre l'agression russe est essentiel pour la sécurité de l'Europe dans son ensemble. Ils intensifieront leurs efforts conjoints pour aider l'Ukraine à obtenir une paix totale, juste et durable tout en préservant son intégrité territoriale. Ils continueront de soutenir le droit de la population ukrainienne à déterminer son avenir.

En tant que membres fondateurs de l'**OTAN**, la Norvège et la France sont attachées aux dispositions sur la sécurité collective prévues dans le Traité de l'Atlantique Nord. Les deux Signataires déclarent que la relation transatlantique reste un élément central de la sécurité euro-

atlantique et qu'elle sera entretenue par le développement du pilier européen de l'OTAN. Ils soulignent l'importance de la promotion d'un partenariat de renforcement mutuel entre l'OTAN et l'Union européenne (UE).

Rappelant la lettre d'intention sur le renforcement de la coopération bilatérale en matière de défense signée par les ministres français et norvégien chargés de la défense en 2025, les deux Signataires sont déterminés à nouer une relation militaire et de défense plus forte au sein de l'Alliance en renforçant leur **interopérabilité** et en développant une **culture stratégique commune**.

Compte tenu de la grande convergence des intérêts stratégiques de la Norvège et de la France, les deux Signataires renforceront la coopération opérationnelle dans le domaine maritime et l'interopérabilité dans les domaines terrestre et aérien. Pour maintenir la stabilité et renforcer la force de dissuasion ainsi que la défense collective en Europe du Nord et au-delà, ils déclarent qu'il est important que les forces armées françaises et norvégiennes planifient et réalisent ensemble **des opérations dans le Grand Nord**.

La Norvège et la France conviennent que l'Europe doit accroître sa capacité à agir de façon autonome en tant que de besoin et, dans la mesure du possible, avec des partenaires. Pour accroître la capacité de l'Europe à se défendre, les deux Signataires renforceront la **base industrielle et technologique de défense européenne**. Ils encourageront les industries de la défense française et norvégienne à mener des projets conjoints, notamment dans le cadre de programmes et d'initiatives de l'UE.

Rappelant que la Norvège est le partenaire le plus proche de l'UE, les deux Signataires saluent la signature du **Partenariat de sécurité et de défense** par l'UE et la Norvège en 2024. S'appuyant sur ce partenariat ainsi que sur l'intégration de la Norvège au marché de la défense européen et sur sa participation aux programmes de l'UE au travers de l'Accord sur l'espace économique européen, la Norvège et la France s'efforceront d'exploiter pleinement les possibilités de coopération dans le cadre des politiques et des instruments de l'UE.

II. RÉSILIENCE ET PRÉPARATION

Confrontées à une compétition systémique et stratégique à l'échelle internationale, la Norvège et la France sont déterminées à renforcer la capacité de l'Europe à contrer les menaces pesant sur leurs citoyens, leurs valeurs et leur gouvernance démocratique et à protéger leurs intérêts économiques communs.

Les deux Signataires reconnaissent le caractère urgent du renforcement de la résilience démocratique contre les **activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger**. Ils intensifieront leurs efforts communs pour contrer ces menaces et approfondir la coopération dans le domaine de la communication stratégique.

En tant que partenaires dans l'espace économique européen, la Norvège et la France souhaitent renforcer leur **sécurité économique** commune en développant et en protégeant le marché unique. Les deux Signataires œuvreront aux niveaux bilatéral et européen pour augmenter la

résilience des chaînes d'approvisionnement et contrer les menaces pour leur sécurité économique, notamment en coopérant en matière de filtrage des investissements et de contrôle des exportations.

La Norvège et la France intensifieront la coopération bilatérale et européenne dans le domaine des activités et des technologies spatiales, reconnaissant la **communication internationale par satellite** comme un atout stratégique pour la résilience et la sécurité. Les deux Signataires déclarent que les initiatives de l'UE pour une connectivité sécurisée seront essentielles pour fournir un accès européen à la communication, sans restriction ni dépendance auprès de tiers. Reconnaisant l'importance de l'infrastructure terrestre norvégienne en Arctique et en Antarctique, les deux Signataires soulignent que la participation de la Norvège aux programmes de connectivité de l'UE sera essentielle au développement d'un service gouvernemental de connectivité par satellite complet en Europe.

Ils notent que la résilience et la préparation des populations nécessitent que les effets des changements climatiques et les phénomènes associés soient observés, suivis, analysés et compris. La Norvège et la France soulignent l'aspect stratégique de l'observation de la Terre et des sciences de la Terre et souhaitent renforcer leur coopération dans ce domaine.

S'appuyant sur la coopération de longue date entre l'UE et la Norvège **en matière de protection et de préparation civiles**, les deux Signataires travailleront ensemble pour préparer l'Europe à faire face aux catastrophes naturelles, aux catastrophes causées par l'Homme, aux menaces hybrides et aux crises géopolitiques.

Reconnaisant l'importance du gaz naturel du plateau continental norvégien pour la **sécurité énergétique** en Europe, les deux Signataires renforceront leur coopération pour protéger les infrastructures sous-marines critiques des menaces hybrides, notamment en augmentant la surveillance maritime et en menant des exercices conjoints pour améliorer leur état de préparation et leurs capacités de réaction.

La Norvège et la France ont un intérêt commun à garantir une réaction européenne coordonnée aux futures crises sanitaires. Les deux Signataires promouvront une collaboration plus étroite en matière de **préparation et de réaction sanitaires**, notamment grâce à une déclaration d'intention en faveur d'un partenariat bilatéral dans le domaine de la santé et l'intégration de la Norvège à l'Union européenne de la Santé.

III. COMPÉTITIVITÉ ET CONNAISSANCES

En tant que partenaires au sein du marché unique, et partageant l'ambition de rendre l'Europe plus compétitive et neutre pour le climat, la Norvège et la France faciliteront le développement de technologies émergentes et de solutions énergétiques bas-carbone.

S'appuyant sur leur partenariat stratégique sur la transformation industrielle verte (2024), la Norvège et la France demeurent déterminées à soutenir la décarbonisation industrielle et la sécurité des chaînes d'approvisionnement. Le **Forum annuel de l'industrie verte** continuera

de servir de plateforme de haut niveau pour les échanges entre les ministres français et norvégiens, le monde universitaire et l'industrie.

Les deux Signataires soulignent l'importance **du captage et du stockage du CO₂** dans l'atténuation des changements climatiques, partageant la conviction que l'arrangement administratif entre la Norvège et la France sur le transport transfrontalier de CO₂ ouvre la voie à une réduction significative des émissions de l'industrie française.

Déterminées à développer leur coopération sur les **matières premières critiques**, les deux Signataires saluent l'accord bilatéral conclu entre les bureaux de recherches géologiques et minières français et norvégien. Ensemble, ils fourniront les données, les connaissances et l'innovation nécessaires à la conception de projets durables et rentables.

La Norvège et la France soulignent l'importance des **technologies émergentes** dans le maintien de la compétitivité nationale et européenne et de l'autonomie stratégique. Les deux Signataires faciliteront les initiatives de recherche conjointes, promouvoir des compétences numériques avancées et renforceront l'infrastructure technologique européenne.

La Norvège et la France reconnaissent l'**intelligence artificielle** comme un vecteur d'innovation et de productivité. Rappelant la Déclaration sur une intelligence artificielle durable et inclusive pour les peuples et la planète du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, qui s'est tenu à Paris en 2025, les deux Signataires promouvoir un modèle européen de développement numérique fondé sur les valeurs, l'éthique et les droits. La Norvège et la France œuvreront à renforcer l'infrastructure de l'intelligence artificielle et de l'informatique en nuage de l'Europe, à encourager le partage de données transfrontalier et à enlever les obstacles à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les administrations publiques et les entreprises privées.

Les deux Signataires intensifieront la collaboration de leurs institutions de recherche et de leurs centres d'innovation pour produire à grande échelle des **capacités d'informatique quantique** tolérantes aux pannes. Ils utiliseront les cadres européens pour soutenir un écosystème quantique comprenant des investissements coordonnés, des installations de production stratégiques et un accès équitable aux infrastructures de traitement quantique. La Norvège et la France coopéreront également pour établir des normes communes afin que les technologies quantiques européennes soient interopérables et compétitives sur la scène internationale.

Les deux Signataires renforceront leur soutien aux **entreprises françaises et norvégiennes** dans leurs stratégies de prospection du marché en Norvège et en France, notamment dans les secteurs des technologies émergentes et de l'énergie décarbonée. La Norvège et la France amélioreront l'information des investisseurs potentiels et mobiliseront leurs écosystèmes nationaux respectifs de capital technologique et de capital-risque pour faire face aux problématiques liées aux investissements croisés dans les entreprises émergentes.

S'appuyant sur l'Accord-cadre entre le Gouvernement du Royaume de Norvège et le Gouvernement de la République française relatif à la coopération dans les domaines de

l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'innovation, de l'industrie et de la culture (2018), la Norvège et la France sont déterminées à renforcer la collaboration **des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche**, notamment dans les domaines des technologies émergentes, des changements climatiques, des problématiques environnementales, des océans et de l'Arctique.

Les deux Signataires œuvreront ensemble à un espace européen de la recherche plus intégré. Ils souhaitent augmenter le nombre de projets scientifiques soumis conjointement dans le cadre d'Horizon Europe et renforcer les opportunités de mobilité des étudiants, des membres du personnel universitaire et des chercheurs français et norvégiens, notamment dans le cadre du programme Erasmus+.

La Norvège et la France entendent renforcer la coopération dans l'**éducation**, notamment au moyen de programmes de mobilité pour les élèves, les enseignants et les chefs d'établissements, de mise en commun d'expertise, de supports pédagogiques et de bonnes pratiques ainsi que de partenariats entre les écoles.

Une attention particulière sera portée à la promotion du baccalauréat français international, à la fois en Norvège (lycée français d'Oslo) et en France (lycée international de Saint-Germain-en-Laye). Les deux Signataires réaffirment leur attachement commun à la **protection des mineurs** en ligne. Les deux Signataires œuvreront ensemble à l'introduction d'une interdiction européenne d'accès aux réseaux sociaux pour les enfants.

Rappelant que la **coopération culturelle** est essentielle pour faire progresser les connaissances, la créativité et la compréhension mutuelle, la Norvège et la France développeront encore la collaboration institutionnelle entre les musées, les instituts pour le cinéma et d'autres partenaires.

IV. UNE PLANÈTE DURABLE

La Norvège et la France s'adapteront aux **changements climatiques** et atténueront leurs effets, tout en œuvrant en faveur d'un **environnement durable** pour les générations à venir, grâce à la mise en œuvre ambitieuse de l'Accord de Paris, de la Convention sur la diversité biologique et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les deux Signataires rappellent l'**Alliance verte** conclue entre la Norvège et l'Union européenne en 2023, destinée à renforcer la coopération en matière d'action climatique, de protection de l'environnement et de transition vers une énergie propre. Grâce à leur partenariat stratégique, la Norvège et la France renforceront le marché unique européen pour en faire une économie circulaire, compétitive et économe en ressources, tout en tendant vers la neutralité climatique.

À l'issue de la troisième Conférence des Nations Unies, qui s'est tenue à Nice en juin 2025, la Norvège et la France demeurent déterminées à travailler en étroite collaboration pour assurer une gestion durable de l'ensemble des **océans** sous juridiction nationale, selon les orientations des plans pour un océan durable. Pour mettre en œuvre cette approche, la Norvège et la France

travailleront avec les autres membres du Groupe d'experts de haut niveau pour une économie océanique durable. Les deux Signataires maintiendront leur engagement à protéger 30 % des océans d'ici 2030. Ils conjugueront leurs efforts afin d'encourager les États à déposer les instruments de ratification de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (accord BBNJ) d'ici septembre 2025, afin que l'Accord puisse entrer en vigueur.

Les deux Signataires soulignent l'importance de l'**économie bleue**. Grâce à une approche intégrée, les deux Signataires souhaitent favoriser la santé des écosystèmes marins et leur durabilité sur le long terme. Ils continueront à œuvrer ensemble pour créer le Centre international Mercator pour les océans, qui garantira un accès numérique universel à des informations fiables sur les océans.

Dans un contexte où les répercussions des changements climatiques s'intensifient et où les préoccupations en matière de sécurité sont de plus en plus vives dans le Grand Nord, les deux Signataires renforceront leur dialogue et leur coopération politiques dans la **région arctique** et partageront les résultats de leurs recherches scientifiques. La France est attachée à jouer un rôle responsable et solidaire en faveur de la stabilité et de la durabilité, notamment en contribuant au travail du Conseil de l'Arctique.

La Norvège et la France s'accordent sur le fait qu'une compréhension commune des changements climatiques doit être fondée sur la science et la recherche, notamment spatiales. Aussi, afin d'approfondir davantage la coopération scientifique, la Norvège envisagera la possibilité de participer à la mission spatiale océanographique annoncée par la France lors de la conférence des Océans à Nice.

V. CONSULTATIONS POLITIQUES

La Norvège et la France entretiendront un dialogue bilatéral régulier à tous les niveaux. Les deux Signataires s'efforceront d'organiser des consultations politiques annuelles au niveau des ministres et au niveau des hauts fonctionnaires portant notamment sur les domaines clés définis dans le présent Partenariat stratégique. Seront notamment organisées des consultations entre les directeurs des Affaires européennes et les directeurs des Affaires politiques des ministères des Affaires étrangères français et norvégiens. Ces consultations s'appuieront sur des réunions d'experts.

Les deux Signataires coordonneront la mise en œuvre du présent Partenariat stratégique, avec le soutien de leurs ambassades. Ils passeront en revue les progrès de ce partenariat une fois par an ou autant que de besoin. Dans le cadre de ce processus de suivi, les deux Signataires pourront présenter toute proposition d'amélioration ou d'adaptation susceptible de faciliter la mise en œuvre du partenariat.

Le présent Partenariat stratégique n'est pas juridiquement contraignant et ne crée ni droits ni obligations en vertu du droit national ou international.

Signé à Oslo le 23 juin 2025, en deux exemplaires originaux, en langues français et anglaise,
les deux textes ayant la même validité.

Pour le Royaume de Norvège



Jonas Gahr STØRE

Premier ministre du Royaume de Norvège

Pour la République française



Emmanuel MACRON

Président de la République française

STRATEGIC PARTNERSHIP

BETWEEN THE KINGDOM OF NORWAY AND THE FRENCH REPUBLIC

The Kingdom of Norway ('Norway') and the French Republic ('France'), hereinafter referred to collectively as the "Signatories", are close allies and trusted partners. They share a long-standing friendship and a strong commitment to freedom, democracy, human rights and the rule of law.

Norway and France are committed to the principles of the **UN Charter**, and recall that respect for the territorial integrity of all States is a precondition for international peace. The Signatories are determined to preserve the security of the North-Atlantic area through **NATO** and stress the importance of **European integration** to maintain a safe, peaceful and prosperous European continent. They reaffirm their commitment to implement the **Paris Agreement** and achieve the **Sustainable Development Goals**.

Norway and France emphasise that Russia's war of aggression against Ukraine has led to a severe deterioration in the security situation in Europe; that the international rules-based order is under pressure; that global systemic rivalry is on the rise; and that climate change is accelerating rapidly. Against this background, the Signatories agree to enhance their cooperation by establishing a **Strategic Partnership**. Through the Strategic Partnership, Norway and France declare their intention to promote a **secure, resilient and competitive Europe**, and a **sustainable planet** for future generations.

I. SECURITY AND DEFENCE

Norway and France note that current threats to European security are serious and complex, ranging from military aggression and territorial expansionism to cyber-attacks, hybrid warfare and foreign interference.

The Signatories are convinced that defending **Ukraine** against Russian aggression is fundamental to the security of Europe as a whole. They will intensify joint efforts to help Ukraine ensure a comprehensive, just and lasting peace, preserving its territorial integrity. They will continue to support the Ukrainian people's right to determine their own destiny.

As founding members of **NATO**, Norway and France are committed to the provisions on collective security enshrined in the North Atlantic Treaty. The Signatories declare that the transatlantic relationship remains central to Euro-Atlantic security and that it will be nurtured by the development of the European pillar of NATO. They underline the importance of promoting a mutually reinforcing partnership between NATO and the EU.

Recalling the Letter of Intent signed by the Norwegian and French Ministers of Defence on Bilateral Defence Cooperation (2025), the Signatories are determined to forge a closer military and defence relationship within the Alliance, by reinforcing their **interoperability** and developing a **common strategic culture**.

Given the deep convergence of Norwegian and French strategic interests, the Signatories will enhance operational cooperation in the maritime domain and strengthen interoperability in the land and air domains. To maintain stability and enhance deterrence and collective defence in Northern Europe and beyond, they stress the importance of Norwegian and French armed forces planning and conducting **operations in the High North** together.

Norway and France agree that Europe must strengthen its capacity to act autonomously when and where necessary, and with partners wherever possible. To enhance Europe's ability to defend itself the Signatories will strengthen the **European Defence and Technology Industrial Base**. They will encourage joint projects between French and Norwegian defence industries to enhance European defence capabilities, including through EU programmes and initiatives.

Recalling that Norway is the EU's most closely associated partner, the Signatories welcome the signing of the **Security and Defence Partnership** between the EU and Norway (2024). Building on this partnership as well as Norway's integration in the European Defence Market and participation in EU programmes through the European Economic Area Agreement, France and Norway will strive to make full use of the possibilities to cooperate within the framework of EU policies and instruments.

II. RESILIENCE AND PREPAREDNESS

Faced with systemic and strategic competition at the global level, Norway and France are determined to strengthen Europe's ability to counter threats to their citizens, values and democratic governance, and to protect their common economic interests.

The Signatories recognise the urgency of reinforcing democratic resilience against **Foreign Information Manipulation and Interference**. They will intensify common efforts to counter these threats and deepen cooperation in the field of strategic communication.

As partners in the European Economic Area, Norway and France seek to enhance their common **economic security** by developing and protecting the Single Market. The Signatories will work bilaterally and at the European level to increase the resilience of supply chains and counter threats to their economic security, including through cooperation on investment screening and export control.

Norway and France will step up bilateral and European cooperation on space activities and technology, recognising **global satellite communication** as a strategic asset for resilience and security. The Signatories declare that EU initiatives on secure connectivity will be essential to provide European access to communication in an unrestricted manner without third-party dependencies. Acknowledging the importance of Norwegian ground infrastructure in the Arctic

and the Antarctic, they underline that Norway's participation in EU connectivity programmes will be key to developing a full governmental satellite connectivity service in Europe.

They note that resilience and preparedness of the populations require observation, monitoring, analysis and understanding of climate change and its effects. Norway and France underline the strategic aspect of Earth observation and Earth sciences and seek to deepen their cooperation in these domains.

Building on the long-standing cooperation between the EU and Norway on **civil protection and preparedness**, the Signatories will work together to make Europe ready to tackle natural disasters, man-made disasters, hybrid threats and geopolitical crises.

Recognising the importance of natural gas from the Norwegian continental shelf for **energy security** in Europe, the Signatories will strengthen their cooperation to protect critical subsea infrastructure from hybrid threats, notably through enhanced maritime surveillance and joint exercises to improve their readiness and response capabilities.

Norway and France have a shared interest in ensuring a coordinated European response to future health crises. The Signatories will promote closer collaboration on **health preparedness and response**, notably through a Declaration of Intent for a bilateral Health Partnership , as well as through Norway's integration in the European Health Union.

III. COMPETITIVENESS AND KNOWLEDGE

As partners in the Single Market and sharing the ambition of making Europe more competitive and climate-neutral, Norway and France will facilitate the development of low-carbon energy solutions and emerging technologies.

Building on their Strategic Partnership on Green Industrial Transformation (2024), Norway and France remain determined to support industrial decarbonisation and the security of supply chains. The annual **Green Industry Forum** will continue to serve as a high-level platform for engagement between Norwegian and French ministers, academia, and industry.

The Signatories stress the importance of **Carbon Capture and Storage** to mitigate climate change, concurring that the administrative arrangement between Norway and France on cross-border transport of CO2 paves the way for a significant reduction of emissions from French industry.

Determined to develop their cooperation on **critical raw materials**, the Signatories welcome the bilateral agreement concluded between the Norwegian and French Geological Surveys (2025). Together, they will provide the data, knowledge and innovation necessary to design sustainable and profitable projects.

Norway and France underline the significance of **emerging technologies** in maintaining national and European competitiveness and strategic autonomy. The Signatories will facilitate

joint research initiatives, foster advanced digital skills and strengthen Europe's technological infrastructure.

Norway and France recognise **artificial intelligence** as a driver of innovation and productivity. Recalling the Statement on Inclusive and Sustainable Artificial Intelligence for People and the Planet at the Paris AI Action Summit (2025), the Signatories will promote a European model of digital development based on values, ethics and rights. Norway and France will work to strengthen Europe's AI and cloud infrastructure, support cross-border data sharing, and remove barriers to the use of AI in public administration and private enterprise.

The Signatories will intensify collaboration between their research institutions and innovation hubs to achieve large-scale, fault-tolerant **quantum computing** capabilities. They will use European frameworks to support a quantum ecosystem that includes coordinated investment, strategic production facilities, and equitable access to quantum processing infrastructure. Norway and France will also cooperate to establish common standards to ensure that European quantum technologies are interoperable and competitive on the global stage.

The Signatories will reinforce support for **Norwegian and French companies** in their market prospecting strategy in both countries, notably in the sectors of emerging technologies and decarbonised energy. Norway and France will improve information to potential investors and mobilise technology and venture capital ecosystems in the two countries to meet the challenges of cross-investment in startups.

Norway and France are determined to strengthen collaboration between **higher education and research** institutions, notably on emerging technologies, climate change, environmental issues, oceans and the Arctic, building on the Framework Agreement between Norway and France on cooperation in the fields of education, higher education, scientific research, innovation, industry and culture (2018).

The Signatories will work together towards a more integrated European Research Area. They seek to increase the number of scientific projects submitted jointly under Horizon Europe, and enhance mobility opportunities for Norwegian and French students, staff and researchers, including within the framework of the Erasmus + programme.

Norway and France intend to strengthen cooperation in **education**, including through mobility programmes for pupils, teachers and education leaders; exchanges of expertise, teaching resources and good practices; and school partnerships.

Particular attention will be paid to introducing the French International Baccalaureate, both in Norway (Lycée Français d'Oslo) and France (Lycée International de Saint-Germain-en-Laye). The Signatories reaffirm their shared commitment to **protect minors** online. They will work jointly towards the introduction of a European ban on social media access for children.

Recalling the crucial role of **cultural cooperation** in advancing knowledge, creativity and mutual understanding, Norway and France will further develop the institutional collaboration between museums, film institutes and other partners.

IV. A SUSTAINABLE PLANET

Norway and France will mitigate and adapt to **climate change** and promote a **sustainable environment** for future generations through ambitious implementation of the Paris Agreement, the Convention on Biological Diversity and the 2030 Agenda for Sustainable Development.

The Signatories recall the **Green Alliance** between Norway and the EU (2023) to deepen cooperation on climate action, environmental protection and clean energy transition. Through their strategic partnership, Norway and France will strengthen the EU Single Market as a resource-efficient, circular and competitive economy working towards climate neutrality.

Following the Third UN Ocean Conference in Nice (June 2025), Norway and France remain determined to cooperate closely to sustainably manage 100 per cent of the **ocean** under national jurisdiction, guided by Sustainable Ocean Plans. They will work with other members of the High-Level Panel for a Sustainable Ocean Economy to implement this approach. The Signatories will remain committed to protecting 30 per cent of the ocean by 2030 and will work together to promote the depositing of States' instruments of ratification of the Biodiversity Beyond National Jurisdiction (BBNJ) Agreement by September 2025, so that the Agreement may enter into force.

The Signatories stress the importance of the **blue economy**. Through an integrated approach they intend promote the health and long-term sustainability of marine ecosystems. They will continue working together to establish the Mercator International Centre for the Ocean, which will make trustworthy digital ocean knowledge accessible to all.

Faced with the accelerating impact of climate change and growing security concerns in the High North, the Signatories will deepen their political dialogue and cooperation on the **Arctic region** and share scientific research. France is committed to playing a responsible and supportive role to preserve stability and sustainability, including through contributions to the work of the Arctic Council.

Norway and France agree that a shared understanding of climate change requires science and research, including from Space. To further scientific cooperation, Norway will study the opportunity to participate in the oceanographic space mission announced by France at the UN Ocean Conference in Nice.

V. POLITICAL CONSULTATIONS

Norway and France will engage in regular bilateral dialogue at all levels. The Signatories will aim to hold annual political consultations at ministerial level and at senior civil servant level, covering, but not limited to, the key areas identified in this Strategic Partnership. This will include consultations between the Directors for European Affairs and Political Directors in our respective Ministries of Foreign Affairs. These consultations will be underpinned by expert-level meetings.

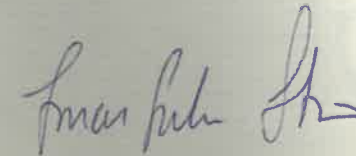
The Signatories will coordinate the implementation of this Strategic Partnership, with the support of their respective bilateral embassies. They will review the progress of the partnership, annually or as otherwise required. As part of this monitoring process, the Signatories may put forward any proposals for improvements or adaptations that will facilitate the implementation of the partnership.

This Strategic Partnership is not legally binding and does not give rise to any rights or obligations under domestic or international law.

Signed in Oslo on 23 June 2025, in two originals, one in the French language and one in the English language. Both versions shall be equally valid.

For the Kingdom of Norway

For the French Republic



Jonas Gahr STØRE

Prime Minister of the Kingdom of Norway



Emmanuel MACRON

President of the French Republic